

## **Tronico obtient l'agrément CIR (Crédit Impôt Recherche)**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a agréé Tronico en tant que « organisme exécutant des travaux de recherche et de développement (R&D) pour le compte de sociétés ». Cet agrément reconnaît la capacité de Tronico à mener des travaux de R&D éligibles au titre du crédit d'impôt recherche (CIR). De ce fait, ceci permet aux clients de Tronico d'imputer dans leur assiette de CIR les factures émises par Tronico pour des travaux de R&D.



Par exemple, les prestations suivantes peuvent être éligibles :

- Etude de faisabilité
- Simulations
- Etude de nouveaux concepts
- Conception des électroniques et systèmes nécessaires aux développements expérimentaux
- Réalisation de prototypes à des fins de vérification de nouvelles hypothèses techniques



En parallèle, le Bureau d'Etudes de Tronico s'enrichit de nouvelles compétences. L'équipe est composée d'une vingtaine de personnes, sur une surface de 500m<sup>2</sup>.

### **Présentation et objectifs du CIR**

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est destiné à soutenir les efforts de R&D des sociétés en vue d'asseoir leur leadership et de favoriser l'innovation. Créée en 1983, cette mesure fiscale est en perpétuelle évolution. Il s'agit d'une économie d'impôt, proportionnelle aux dépenses éligibles selon des critères détaillés à l'article 244 quater B du Code Général des Impôts (CGI). Pour pouvoir déclarer le CIR, l'entreprise qui fait appel à un prestataire pour ses opérations de R&D, doit s'assurer de l'éligibilité des dépenses du projet.

### **Bénéfices de l'agrément**

Une entreprise qui sous-traite de la R&D auprès d'un organisme dont le statut relève du privé, peut bénéficier du CIR sur ses factures à condition qu'il soit agréé par le Ministère de l'Education Supérieure et de la Recherche. Si l'organisme dispose de l'agrément, ses factures émises sont ajoutées au montant des dépenses prises en compte dans l'assiette de CIR de l'entreprise conformément à l'article [244 quater B II d, d bis et d ter du CGI](#) « [les dépenses relatives à des opérations de R&D externalisées](#) ».

Lien vers le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20358/le-credit-d-impot-recherche-cir.html>

### **A propos de TRONICO**

Tronico est une PME vendéenne de 600 employés spécialisée dans la conception et la fabrication électronique pour petites et très petites séries. Elle s'adresse aux marchés de :

- l'aéronautique et de l'espace,
- du militaire,
- de l'énergie (pétrole et autres),
- du ferroviaire,
- de l'industriel

Elle dispose de 2 sites de production (France pour les produits complexes – Maroc pour la production de produits matures à bas coûts).

Pour plus d'informations concernant Tronico, vous pouvez consulter son site internet : [www.tronico-alcen.com](http://www.tronico-alcen.com)

#### **Contact presse**

Soizig Soulabail – 02 51 24 41 73 – [ssoulabail@tronico-alcen.com](mailto:ssoulabail@tronico-alcen.com)